
Suzanne Djombi

Responsable des communications, CANADEL, Yaoundé, Cameroun

Suzanne Djombi est née le 21 septembre 1972 à Yaoundé au Cameroun en Afrique Centrale. Elle est titulaire d'un BTS en communication d'Entreprise. Elle est employée au CANADEL depuis janvier 2003 et a été recrutée comme responsable de la communication du CANADEL. Elle a occupé ce poste jusqu'en fin novembre 2007. Dans ce cadre, elle a initié, élaboré et redynamiser tous les documents de présentation du CANADEL (prospectus ; rapport d'activités, plaquette ; plaque signalétique ; site web ; journal « Tam –Tam des Quartiers »...); elle a dynamisé la communication interne. De plus, elle a organisé des séminaires nationaux et internationaux autour du processus de décentralisation de l'association des « Femmes et Fille Mères » (AFFEM) à Yaoundé.

Suzanne Djombi,

Communication Officer, CANADEL, Yaoundé, Cameroun

Suzanne Djombi was born on September 21, 1972 in Yaoundé, Cameroon, Central Africa. She has a BTS in Business Communication and worked at CANADEL from January 2003 to November 2007 as a Communications Officer. She created or improved all their information documents (prospectus, reports, newsletters, website, the "Neighbourhood Tam-Tam" journal, etc.) and improved their internal communication system. She also organized national and international seminars on decentralisation and a culinary event for the Association of Women and Unmarried Mothers (AFFEM) in Yaoundé.

Suzanne Djombi

Oficial de Comunicación, CANADEL, Yaoundé, Cameroun

**LA MEDIATION SOCIALE
ET LA PREVENTION
DES CONFLITS:
Solution du CANADEL
au Cameroun**



Plan

- I. Contexte dans lequel travaille le CANADEL;
- II. La médiation au cœur de la démarche de développement local impulsée dans les quartiers pauvres par le CANADEL;
- III. Les résultats en matière de résolution des conflits;
- IV. Quelques illustrations;
- V. Les difficultés rencontrées;
- VI. Les enseignements

I - Contexte

- ◆ Le rythme actuel de l'urbanisation;
- ◆ Les conséquences de l'urbanisation;
- ◆ La nécessité de mettre toutes les villes au même niveau avec les mêmes infrastructures;
- ◆ La pluri culturalité des populations.



Contexte suite

- ◆ Le rôle des autorités administratives et municipales;
- ◆ Présentation sommaire du CANADEL;
- ◆ Expérience du CANADEL;
- ◆ Constats.



II- Médiation au cœur de la démarche
de développement local impulsé dans
les quartiers pauvres par le
CANADEL



Facilitation par le CANADEL de la planification du développement local dans les quartiers.

- ◆ Le Recrutement et la formation des médiateurs.
- ◆ La réalisation du diagnostic ou état des lieux du quartier.
- ◆ L'identification des micro projets pilotes.
- ◆ La planification des actions de développement – Planification stratégique et opérationnelle.
- ◆ La mise en place d'un conseil de développement et son rôle.

- ◆ La négociation des partenariats
- ◆ Le renforcement des capacités du conseil de développement.
- ◆ La mise en place des comités techniques par projet.
- ◆ La mise en œuvre des micros projets pilotes de développement....
- ◆ La mise en place d'un dispositif de gestion des conflits dans le quartier



Les résultats en matière de résolution de conflits.

- ◆ La mise en place des cadres de concertation entre les populations, notamment les différents groupes sociaux;

- ◆ Les jeunes dans les quartiers ont un comportement citoyen;



Résultats suite

- ◆ La baisse du taux de criminalité et de conflits dans les quartiers ;
- ◆ La création des occupations rémunérées dans pour les jeunes.



V - Difficultés



- ◆ Une demande forte de la médiation du CANADEL par les autres quartiers;
- ◆ La modicité des moyens pour mieux implémenter notre action dans les quartier de façon général et particulièrement auprès des jeunes;
- ◆ La non appropriation du projet pas la municipalité;
- ◆ La complexité des quartiers

VI - Quelques illustrations



Création d'emplois



Participation des citoyens et des autorités municipales.




Mobilisation des populations



Enseignements



- 
- ◆ Prendre plus de temps dans les quartiers (cinq au lieu de trois);
 - ◆ Créer les conditions favorables à la cohésion sociale;
 - ◆ Promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.
 - ◆ Impliquer les CTD et les services déconcentrés de l'Etat dans la lutte contre la criminalité;
 - ◆ Augmenter le pouvoir d'achat des populations.

Merci

